

République française

Département du Lot

COMMUNE D'ESPEDAILLAC

Séance du 13 octobre 2022

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 06/10/2022

L'an deux mille vingt-deux et le treize octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Gérard MAGNE

Présents : 7

Présents : Gérard MAGNE, Sylvain CAVALIE, Laurence LUCOTTE, Gérard DOREMUS, Francis JAMMES, Laura CIPIERE, Olivianne BELKADI

Votants: 9

Pour: 9

Représentés: Malika BEAUDET par Francis JAMMES, Sonia PAGES par Gérard MAGNE

Contre: 0

Abstentions: 0

Excusés: Bruno WIDENMANN, Yves BAISSAC

Absents:

Secrétaire de séance: Olivianne BELKADI

Objet: Cotisations 2022 - DE_2022_4_4

Dans le cadre du vote du budget de l'exercice 2022, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés, de reconduire :

- Le versement de la cotisation de 55 € à la Fondation du Patrimoine
- Le versement de la cotisation de 60 € au CAUE.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.

Secrétaire de séance

Olivianne BELKADI



Le Maire,

Gérard MAGNÉ

Publication sur le site de la Mairie le : 26/10/2022

RF SOUS PREFECTURE DE FIGEAC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/10/2022 046-214000942-20221013-DE_2022_4_4-DE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 26/10/2022 et publié ou notifié le 26/10/2022
--